



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



VOYAGES DEPUIS ET VERS L'ÉTRANGER : CLASSIFICATION FRANÇAISE DES PAYS SUR LA BASE DES INDICATEURS SANITAIRES AU 16 FÉVRIER

COVID-19

Pays* « verts »

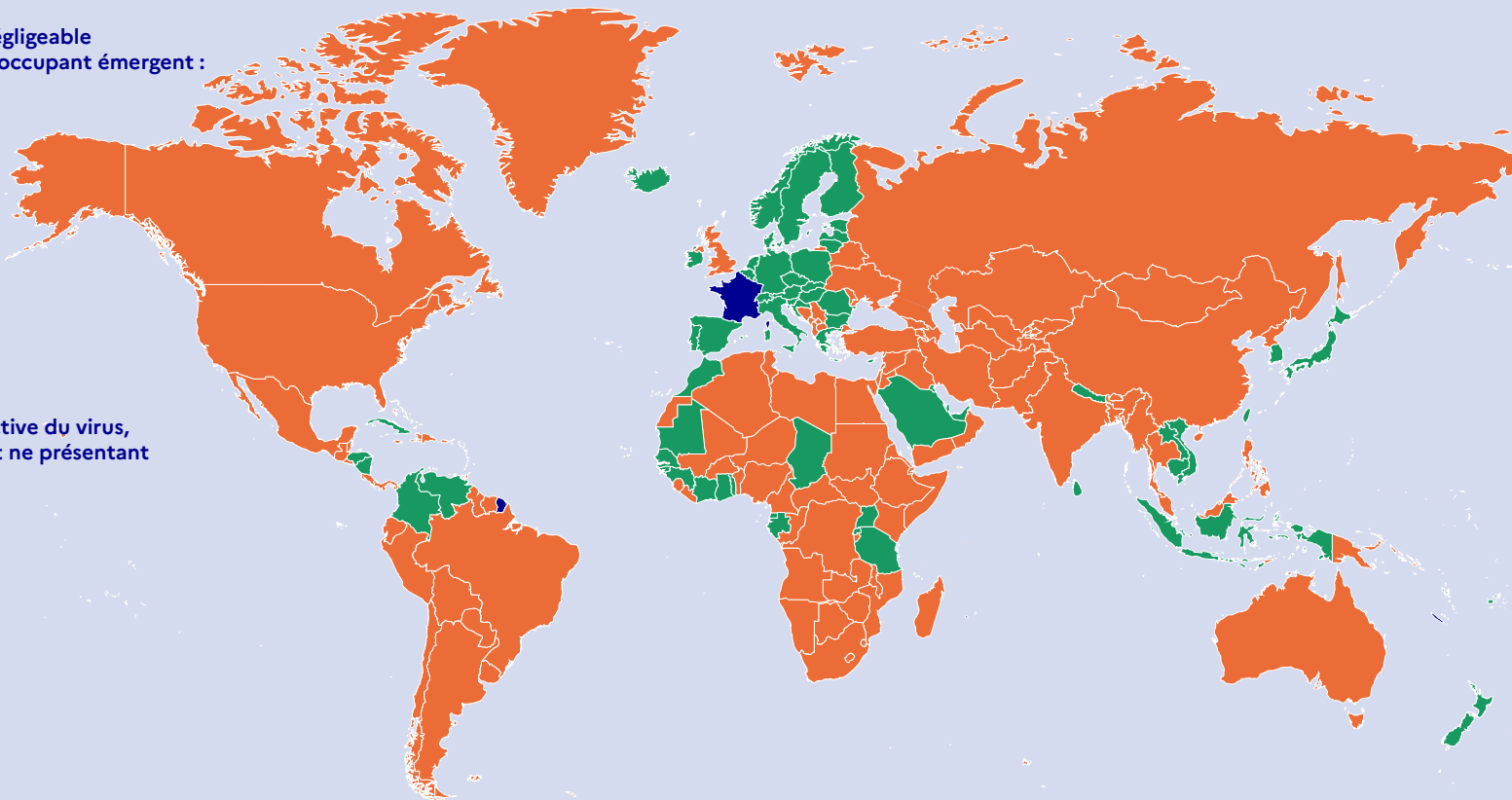
Pays ou territoires connaissant une circulation négligeable ou modérée du virus, en l'absence de variant préoccupant émergent :

États membres de l'Union européenne ainsi que Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican.
S'y ajoutent les pays suivants : l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, le Cambodge, le Cap Vert, la Colombie, la Corée du Sud, la Côte d'Ivoire, Cuba, les Émirats arabes unis, l'Équateur, les Fidji, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, le Honduras, Hong-Kong, l'Île Maurice, l'Indonésie, le Japon, le Koweït, le Laos, le Maroc, la Mauritanie, le Népal, le Nicaragua, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda, le Qatar, le Rwanda, les Samoa, le Sénégal, le Sri Lanka, Taïwan, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, le Vanuatu, le Venezuela et le Vietnam.

Pays « orange »

Pays ou territoires connaissant une circulation active du virus, en l'absence de variant préoccupant émergent et ne présentant pas d'échappement vaccinal ou immunitaires :

Tous les pays, hors pays « verts ».



* Pays et territoires.